

## Rapport du Conseil d'Administration

---

Nous soumettons à votre examen un état succinct de l'activité de notre Association depuis le 28 novembre 1936, tant au point de vue administratif qu'au point de vue industriel et financier. Vous aurez, à la suite de cet examen, à vous prononcer sur la gestion du Conseil d'administration, auquel vous aviez confié le soin de coordonner les efforts de chacun pour la bonne marche de notre coopérative.

Au cours de ce semestre, nous avons eu à déplorer le décès de notre camarade Robert Perdon, associé, et celui de notre camarade Auguste Tardif, auxiliaire.

Nos camarades associés : Rageau Georges, Carette, Huet, Brenéol, Becquet, Breyne ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Le nombre des retraites s'élève actuellement à 87 hommes et 26 femmes.

Nous proposons à votre approbation, après avis favorable de la Commission du Travail, l'admission définitive des camarades associés suivants, ayant accompli une année ou plus de stage à l'atelier social : Edmond Veau, Jean Bard, Marcel Laurent, Paul Garnichey, Venant Montagne, Roland Mairet, Maximilien Goux, Albert Boucrault, Georges Moretti, Maurice Vauxbaillon, André Clostre, René Marchand, anciens élèves de l'Ecole professionnelle ; Emile Le Moël, Louis Grenier, Fernand Bonnot, René Vignaux, Henri Louiyot, Marcel Scerini, Maurice Laferrière, Jean-Marie Merle.

Nous référant à la discussion qui s'est développée à l'Assemblée générale du 10 avril sur l'admission de professionnels non mécaniciens, nous vous en proposons quelques-uns ayant apporté à l'Association une collaboration suffisamment longue, et occupant des fonctions importantes ou comportant des responsabilités.

Après acceptation de ces camarades, le nombre des sociétaires s'élèvera à 300 environ.

Les camarades dont les noms suivent, étant en règle avec les statuts, ont demandé leur inscription : Edouard Rannou, André Hervier, Gaston Briguieu, Alphonse Méan (T), Roger Daras (T), Marceau Naegels, Henri Boyer, Gabriel Sarton, Louis Kvinio, Pierre Leroy, Roger Espitalier, Joachim Morvan, Roger Koch, Paul Claverie, Roger Daubresse, René Marion, Robert Madreau, Louis Venot, Gabriel Febvre, Charles Dufrenne, Maurice Maillet, Pierre Jallet, Jean Gadinand, Alphonse Nazim (T), Roger Heiles (F), Alphonse Duot, Marcel Dupuit, Louis Baloche.

L'effectif du personnel occupé à l'atelier social ou sur les chantiers extérieurs est actuellement de : 794 personnes, dont : 285 associés ou aspirants associés, 354 auxiliaires, 10 ingénieurs, 12 dessinateurs, 40 employées, 4 employés, 3 attacheuses, 6 bobineuses, 80 auxiliaires sur les chantiers de montage de multiples. De plus, 32 élèves suivent les cours techniques et manuels de l'Ecole.

Vous constaterez l'accroissement inusité de notre effectif. Il se justifie par l'accroissement correspondant de nos commandes. Nous avons dû, pour en assurer leur fabrication, passer commande d'un hangar démontable, avec plancher, sur le terrain bordant la rue de Tolbiac. L'achat de nouvelles machines pose avec acuité la question de l'augmentation de notre capacité en énergie électrique et des dépenses importantes sont à envisager pour en assurer la solution.

Au lendemain de l'Assemblée de novembre, nous avons appliqué la semaine de quarante heures avec l'horaire que vous avez déterminé, ainsi que le règlement intérieur.

L'affaire des gyroscopes-compas va entrer dans une phase décisive. Après accord avec la Maison Brown, détentrice du brevet, nous avons traité, et établi un contrat nous assurant la licence de fabrication et de vente de ces appareils en France et à l'étranger.



A l'Assemblée du 10 avril, vous avez adopté le principe de l'acquisition d'une usine de repli. Le financement des travaux que nous avons à exécuter, absorbant nos disponibilités, nous en avons, provisoirement, suspendu la réalisation.



Nous prenons une part importante à l'Exposition de 1937, au pavillon de la Coopération, d'une part, en y exposant des tableaux, des graphiques et les travaux de nos élèves, et, d'autre part, au palais des Chemins de fer et de l'Aéronautique, classe 49, section Instruments de précision, où nous présenterons aux visiteurs notre matériel téléphonique, nos appareils de mesures et un gyroscope-compas, type marine.



Les camarades Prudhomme et Erlar étant à fin de mandat, et le camarade Breyne ayant donné sa démission d'administrateur (en raison de sa prise de retraite) après une année de mandat, vous aurez à désigner un membre du Conseil pour deux ans, et deux membres pour trois ans.

L'Assemblée de mai 1936 n'ayant pas fixé la durée du mandat du commissaire aux comptes, nous vous proposons de renouveler votre confiance à la Coopérative de l'Institut de comptabilité et de contentieux, représentée par M. Maigret.



*Installations terminées :* Megève, Chamonix, qui ont été réalisées rapidement et nous ont valu une lettre de félicitations de l'Administration des P. T. T.; Guéret, Sens, Corbeil, ainsi que plusieurs extensions et transformations.

*Multiplés en cours de montage :* Villeneuve-sur-Lot, Bellegarde, Marmande, Parthenay, Draguignan, Voiron, etc...

*Extensions de :* Mulhouse, Nancy, Strasbourg, ainsi qu'un certain nombre de centraux montés en extensibles.

*Multiplés en fabrication :* Cahors, Niort, Lezignan, Oyonnax, Thouars, Cabourg, Bressuire, etc...

*En travaux divers :* Postes, capsules, contrôleurs de cadrans, radiodiffusion, têtes verticales, tables d'essais, keyboards, tableaux de jacks et bâtis urbains et interurbains.

*Service technique :* La réception définitive de l'autocommutateur de Limoges a été opérée fin avril et la période de garantie est terminée. L'Administration, après nous avoir demandé une extension, nous a communiqué un nouveau programme concernant l'interurbain.

L'autocommutateur de Vichy vient d'être mis en service dans des conditions tout à fait satisfaisantes pour nous et pour l'Administration.

Toutefois, à Vichy, comme à Limoges, le montage sur place de certains organes a révélé une insuffisance de leur réglage à l'atelier, avant leur envoi ; pour les prochaines installations, nous devons, pour gagner du temps, apporter à leur fabrication une rigueur de précision maximum et augmenter le personnel apte à régler conjointement les sélecteurs et les relais.

L'automatique rural est en cours de réalisation : les types ont été déposés et acceptés en grande partie.

Nous poursuivons l'amélioration des organes des multiplés extensibles ; un nouveau modèle de compteur de conversation a été déposé et accepté par l'Administration.

*Service privé* : Ce département a donné de bons résultats pour l'exercice 1936. Le volume des commandes est en progression, ainsi que le chiffre d'affaires, d'environ 30 %, sans les hausses successives depuis juin 1936, ni l'application de la semaine de quarante heures.

La ligne d'alarme Paris-Le Mans est en service et donne satisfaction. Nous avons eu des commandes importantes en postes portatifs et en tableaux. Nos agences de Lyon et de Marseille travaillent normalement et les contrats avec elles ont été renouvelés. Nous espérons étendre cette méthode à d'autres villes, mais l'absorption difficile des commandes pour le privé nous incite à remettre à plus tard la réalisation de ce projet.

Les machines à percer et les taraudeuses ont un chiffre d'affaires normal et soutenu.

*Appareils de mesures* : Dans ce dernier semestre, nous avons eu beaucoup de commandes des laboratoires de Faculté, en appareils « Assopreci », notamment pour les lycées de jeunes filles de Sceaux et Vincennes, ainsi qu'une commande importante de la Marine en ponts de Wheatstone portatifs et en voltmètres de contrôle.

Notre nouveau type d'ohmètre à magnéto a été examiné au Laboratoire de la vérification du matériel, en concurrence avec ceux de différents constructeurs. Notre modèle a été retenu comme le meilleur, au point de vue technique, et un marché de 40 appareils nous a été passé.

Le galvanomètre pour prospection électrique a été définitivement mis au point et une commande de 120 appareils nous a été confiée.

Concernant les gyroscopes, nous avons commencé à traduire les dessins reçus et nous devons recevoir sous peu les pièces fondues nécessaires à la fabrication des prototypes.

L'étude du galvanomètre oscillographe est suffisamment avancée pour envisager actuellement sa réalisation définitive.

Nous étudions, en outre, un dispositif pour mesure de débit de cours d'eau, un pont spécial pour mesures de température, un électromètre à lampe, un pont de Kohbrausch, un galvanomètre à haute sensibilité et divers autres appareils demandés par l'Institut de Chimie, les P. T. T. et des industriels.

Ce département a donc un programme de fabrication et d'études très chargé. Aussi, nous avons adjoint à M. Picard un collaborateur et déplacé des équipes pour augmenter sensiblement la place nécessaire à la fabrication.

*Service technique privé* : Ce service a eu de nombreux projets à étudier et à réaliser, dont un poste de surveillance spécial à vingt-cinq lignes, un poste d'écoute pour cinquante lignes, un poste spécial à direction multiple, des automatiques pour diverses compagnies de Chemins de fer, le ministère de l'Economie nationale, la préfecture du Rhône, le palais du Trocadéro, la Radiodiffusion, le téléferique d'Auron, le ministère de l'Air, la présidence du Conseil, le laboratoire de Viroflay, Sapeurs-Pompiers de Paris, etc...

Le schéma de la prise directe a été revu et adapté. Déposé à l'Administration, il a été agréé sans difficulté.

Il a été mis à l'étude un standard à clés répondant à toutes les conditions imposées pour l'exploitation rationnelle d'une installation téléphonique moderne.

Le dossier du commutateur rotatif 51 points a été mis au point, et sa fabrication peut être envisagée.

Dans un but d'unification de notre matériel, nous étudions l'adaptation aux installations téléphoniques privées du relai A. O. I. P. 1934.

A l'étude également un système de commande à distance.

*Service des archives* : Un gros travail a été effectué dans ce service pour l'établissement des nomenclatures, malgré les difficultés et les exigences de la fabrication tenue par des délais trop courts de livraison, ne permettant pas toujours que les études soient terminées avant d'entreprendre la mise en route des commandes. Les prix de revient ont été revalorisés, suivant les indices et coefficients déterminés et communiqués aux services intéressés.

*Service du laboratoire* : De nombreuses études absorbent toujours ce service, parmi lesquelles nous signalerons : la machine parlante pour abonnés absents, et la machine parlante pour informations. Pour cette dernière, une commande nous a été passée par les P. T. T., et un exemplaire sera mis en service pour diffuser les informations à l'Exposition.

La mise au point d'un petit sélecteur fonctionnant sous faible intensité.

Une génératrice 500 périodes, destinée à remplacer le vibreur, est en cours de fabrication.

En ce qui concerne les répéteurs, dont la mise au point a été particulièrement délicate, six de ces appareils sont en cours de fabrication, dont deux destinés à la ligne d'alarme Paris-Le Mans.

*Comptabilité industrielle* : Le renforcement en personnel de ce service a porté ses fruits. Le travail usuel de ventilation et d'enregistrement des dépenses s'est poursuivi normalement et les états ont été remis en temps utile à la comptabilité générale. La mise à exécution de la comptabilité en partie double, les nouvelles méthodes employées comportant plus de détails, et les renseignements demandés par le Conseil et les divers services, plus nombreux et précis, ont entraîné un surcroît de travail, coïncidant avec la diminution des heures de travail; les augmentations successives de salaires avec rappels justifient l'augmentation du personnel et le déplacement de ce service dans un local plus conforme à ses besoins.

*Service des achats* : La situation du marché des matières premières et des produits manufacturés ne s'est guère améliorée depuis novembre 1936. Les livraisons s'opèrent toujours à longue échéance et dans des conditions de prix instables. Toutefois, nous constatons une amélioration dans les livraisons de décolletage de province et des fils pour bobinage. La moyenne d'augmentation du prix des matières depuis mai 1936, sur dix-neuf sortes de produits, s'élève à environ 72 %. Ce manque de rapidité dans les livraisons de nos fournisseurs, au moment où l'activité de notre atelier est portée vers le maximum, est une des causes, sinon la principale, des réclamations des services commerciaux touchant l'inobservation des délais consentis à la clientèle.

*Service des expéditions* : La progression des commandes a sa répercussion sur ce service, où le nombre des débits est en augmentation de 60 % sur 1934 et 1935. La création d'une équipe volante pour les manutentions donne les meilleurs résultats, ainsi que le nouveau local pour l'emballage. Nous avons fait l'acquisition d'un camion de 3,5 tonnes qui, depuis le 31 janvier, a parcouru 7.300 kilomètres, avec un poids de 30 tonnes. En comparaison avec le système de la location, nous estimons réaliser un bénéfice appréciable.

\*\*

A l'examen de notre rapport, à celui du résumé des opérations de l'exercice 1936, vous constaterez l'accroissement de notre chiffre d'affaires et du volume de nos commandes. Cet accroissement ne s'est pas ralenti pendant le premier semestre de 1937. Notre situation, au point de vue industriel, est donc bonne; mais elle crée, pour le Conseil et la Direction, des difficultés de trésorerie évidentes.

Nous avons surmonté, après juin 1936, les difficultés déterminées par la brusque augmentation directe des salaires, l'application des congés payés. En décembre, celles déterminées par l'application de la semaine de 40 heures, la dévaluation du franc, augmentant par incidence le coût des matières brutes. Depuis janvier 1937, nouvelles difficultés déterminées par l'augmentation de la cotisation assurances sociales, de la caisse de compensation, l'application de l'additif relatif aux travailleurs occupés sur les chantiers extérieurs, et deux augmentations de salaire successives.

Pour financer ces charges immédiates, nos travaux, l'achat de l'outillage indispensable, les constructions nouvelles, nous avons dû faire appel, d'une part au fonds créé par la loi Spinasse qui nous a accordé le crédit sollicité, et, d'autre part, à notre banque. Celle-ci a fait confiance à nos possibilités de travail et à notre énergie capable de vaincre toutes les crises. Nous estimons cependant que les sociétaires se doivent, dans l'intérêt de l'œuvre et dans leur intérêt propre, d'intervenir dans le problème financier, selon leurs moyens, par un apport volontaire dont nous rechercherons ensemble les modalités.

D'autre part, le Conseil vous propose :

De faire partager notre effort aux aspirants associés, en les autorisant à verser sur parts d'intérêt par anticipation. La même retenue hebdomadaire opérée sur le salaire des stagiaires leur serait appliquée.

Tous nos efforts doivent tendre à surmonter les difficultés actuelles qui ne sont que passagères sur le plan production, comme sur le plan financier.

La bonne volonté de tous et la coordination des rouages responsables dans les tâches qui leur sont dévolues, sont les principaux facteurs pour que l'A. O. I. P. passe rapidement cette période difficile.

La structure de notre Association, essentiellement démocratique et égalitaire, a réparti les responsabilités morales et matérielles sur tous les sociétaires en général, et sur les chefs de service et les chefs d'équipe en particulier.

Chacun doit faire le maximum pour assurer la marche ascendante et la sécurité de l'œuvre, il doit se pénétrer de l'idée qu'il est indispensable de se plier aux exigences du moment et d'accepter les charges qu'impose la qualité d'associé.

Nous avons voulu et vous avez voulu une Association indépendante, vous la voulez toujours telle. Son fonctionnement, son existence sont entre vos mains. La fierté qu'elle vous inspire vous crée le devoir d'en être dignes; elle vous impose d'accepter courageusement les responsabilités quand elles vous sont demandées et d'accomplir votre tâche quotidienne, si modeste soit-elle, avec cœur et conviction.

Vous trouverez à la suite de cet exposé, les rapports des différentes Commissions, ainsi que diverses propositions sur lesquelles vous aurez à vous prononcer.

---